

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 10 AVRIL 2018

L'an deux mille dix-huit et le dix avril à vingt heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni dans la salle de réunion de la Mairie, sous la présidence de M. GAYDON Alain, Premier Adjoint au Maire.

PRESENTS : MM. et Mmes GAYDON Alain, COURTOIS Laure, ROUX Pascale, JEANSON Sébastien, PERDRIX Christophe, GRAND Thierry, DESBLEDS Bastien, MICHELARD Pierre.

EXCUSES : Mmes et MM. GRIGNOLA-BERNARD Virginie, LOSSEROY Régine, SUBTIL Julie, LOUCHART Catherine, PODGORSKI Hervé, GUERIN Ségolène.

Date de la convocation : 3 avril 2018 - Nombre de membres : en exercice : 14 ; présents : 8 ; votants : 8.

Mme COURTOIS Laure est désignée secrétaire de séance.

Le conseil municipal, réuni sous la présidence de M. le Premier Adjoint au Maire, a traité les sujets suivants :

➤ **FINANCES**

- Approbation des comptes administratifs communaux 2017

Sous la présidence de M. GAYDON Alain, Adjoint au Maire délégué aux Finances, le Conseil Municipal examine et approuve les comptes administratifs communaux 2017 qui s'établissent ainsi :

BUDGET PRINCIPAL

FONCTIONNEMENT :

Dépenses : 737 648,23 € - Recettes : 1 464 199,85 €

Résultat de clôture (qui tient compte du résultat de fonctionnement N-1) : 726 551,62 €

INVESTISSEMENT :

Dépenses : 638 321,56 € - Recettes : 1 336 262,65 €

Résultat de clôture (qui tient compte du résultat d'investissement N-1) : 697 941,09 €

BUDGET ANNEXE DES LOCAUX COMMERCIAUX

FONCTIONNEMENT :

Dépenses : 13 231,26 € - Recettes : 37 377,59 €

Résultat de clôture (qui tient compte du résultat de fonctionnement N-1) : 24 146,33 €

INVESTISSEMENT :

Dépenses : 141 786,80 € - Recettes : 126 220,07 €

Résultat de clôture (qui tient compte du résultat d'investissement N-1) : - 15 566,73 €

BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT

FONCTIONNEMENT :

Dépenses : 82 337,98 € - Recettes : 107 569,63 €

Résultat de clôture (qui tient compte du résultat de fonctionnement N-1) : 25 231,65 €

INVESTISSEMENT :

Dépenses : 67 570,99 € - Recettes : 157 870,31 €

Résultat de clôture (qui tient compte du résultat d'investissement N-1) : 90 299,32 €

- Approbation des budgets primitifs communaux 2018

Sous la présidence de M. GAYDON Alain, Adjoint au Maire délégué aux Finances, le Conseil Municipal examine et approuve les budgets primitifs communaux qui s'établissent ainsi :

BUDGET PRINCIPAL

FONCTIONNEMENT :

Dépenses : 1 318 505,00 € - Recettes : 1 318 505,00 €

INVESTISSEMENT :

Dépenses : 2 070 552,00 € - Recettes : 2 070 552,00 €

BUDGET ANNEXE DES LOCAUX COMMERCIAUX

FONCTIONNEMENT :

Dépenses : 35 879,00 € - Recettes : 35 879,00 €

INVESTISSEMENT :

Dépenses : 36 946,00 € - Recettes : 36 946,00 €

BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT

FONCTIONNEMENT :

Dépenses : 129 888,00 € - Recettes : 105 853,00 €

INVESTISSEMENT :

Dépenses : 215 195,00 € - Recettes : 191 160,00 €

- Vote des taux d'imposition

Le conseil vote le maintien des taux actuels d'imposition qui s'établissent comme suit :

- Taxe d'habitation : 10,96 %
- Taxe sur le foncier bâti : 13,74 %
- Taxe sur le foncier non bâti : 33,58 %

- Devis logiciel de paie

Une réflexion est en cours concernant l'acquisition d'un logiciel de paie. Le conseil donne son accord de principe, en proposant une mutualisation avec les communes de l'ancienne communauté de communes de Montrevel-en-Bresse.

➤ **BATIMENTS**

- Maison de services

La commission bâtiments élargie à l'ensemble du conseil municipal se réunira le lundi 23 avril à 17h30 en présence de la maîtrise d'œuvre. Une relecture du Dossier de consultation des entreprises (DCE) sera alors effectuée.

Suite à la demande de la sous-commission départementale de sécurité, le permis de construire a été modifié. Le dossier sera réexaminé lors de la prochaine réunion de la sous-commission du jeudi 3 mai.

- Liaison Internet par satellite

Une réflexion est en cours concernant un abonnement Internet par satellite. Le conseil donne son accord de principe.

- Divers travaux

Le conseil valide les devis suivants :

- Désamiantage du local technique par l'entreprise NTT pour un montant de 70 818,49 € HT ;
- Réparation des rideaux électriques du cabinet médical et pose d'une main courante en inox pour l'église par l'entreprise Métallerie Broyer pour un montant de 4 425 € HT ;
- Installation d'une bâche au niveau du terrain de jeux de boules par la SARL Bâches Fèvre pour un montant de 2 222 € HT ;
- Entretien de la pelouse du stade par l'entreprise Coseec France pour un montant de 6 971,20 € HT ;
- Acquisition d'un écran et d'un meuble pour la bibliothèque pour un montant de 2 348,99 € TTC.

➤ AMENAGEMENT DU VILLAGE

- Bassin d'écrêtement : DCE

Le bureau d'études Aiden a transmis le Dossier de consultation des entreprises (DCE) concernant le futur bassin d'écrêtement. Le conseil valide ce DCE en apportant quelques amendements.

- Vente à la Compagnie des Quidams

Une vente de terrain par la commune à la Compagnie des Quidams aura lieu le mardi 17 avril.

- Cimetière

Une rencontre a eu lieu entre Mme Laure COURTOIS et M. Bernard SAVI du CAUE concernant le réaménagement du Jardin du Souvenir.

➤ VOIRIE

- Programme voirie 2018

Le service voirie de la communauté d'agglomération transmettra prochainement à la commune une nouvelle version du programme voirie 2018.

La réflexion se poursuit concernant l'aménagement de l'allée piétonne de la Spire.

➤ CLES

- Graines de Citoyens

La 3^{ème} édition de « Graines de Citoyens » aura lieu le samedi 28 avril de 15h00 à 18h00.

Un atelier de sensibilisation au tri des déchets est né suite au constat d'un déficit de tri de la part de la population. Un devis a été transmis à la commune par l'entreprise Citec Environnement concernant la commande de 300 bacs de tri pour un montant de 3 105 € HT. Le conseil valide ce devis. La mise à disposition de bacs de tri et la formation au recyclage constituent des leviers supplémentaires afin de susciter des comportements individuels vertueux en matière de développement durable.

- Rythmes scolaires

Le conseil municipal se prononce en faveur du maintien de la semaine de 4,5 jours pour l'ensemble des classes du groupe scolaire. Dans l'éventualité d'une décision du conseil d'école en faveur du passage à une semaine de 4 jours, le conseil ne souhaite pas ouvrir la garderie le mercredi matin à destination des élèves de l'école maternelle. En effet, des structures d'accueil (centres de loisirs sans hébergement) existent déjà sur le territoire (Montrevel-en-Bresse, Foissiat, etc.)

Un conseil d'école extraordinaire aura lieu le mardi 24 avril.

- CMJ

Le CMJ sera invité lors de la réunion du conseil municipal du mois de juin, afin de faire le point sur les projets développés pendant l'année.

➤ CCAS

- Vote du budget primitif 2018 et du compte administratif 2017

La prochaine réunion du CCAS aura lieu le samedi 21 avril à 9h00.

➤ SYNDICATS INTERCOMMUNAUX

- SIEA

Une nouvelle assemblée générale aura lieu le vendredi 13 avril.

- Syndicat des eaux de la Moyenne Reyssouze

L'inauguration de l'usine de traitement de l'eau aura lieu le samedi 28 avril.

➤ DIVERS

- Commission communale des impôts directs

Une réunion aura lieu le jeudi 19 avril à 19h00, afin d'examiner les valeurs locatives cadastrales.

La séance est levée à 23h30. La prochaine réunion aura lieu le jeudi 3 mai.